



Digne-les-Bains, le 26 septembre 2017

ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE
ESPARRON DE VERDON

Les électeurs de la commune d'Esparron de Verdon sont **convoqués le dimanche 12 novembre 2017** pour élire 4 conseillers municipaux. Ils peuvent voter par procuration selon les conditions habituelles.

Les candidatures doivent être déposées à la sous-préfecture de Forcalquier aux heures habituelles d'ouverture au public le lundi 16 et mardi 17 octobre 2017 de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures, le mercredi 18 octobre de 9 h à 11 h et le jeudi 19 octobre de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 18 heures.

Pour ce dépôt les candidats remplissent l'imprimé Cerfa n°14996*1 qu'ils téléchargent sur internet ou retirent à la mairie ou à la sous-préfecture et doivent se faire délivrer une attestation d'inscription sur la liste électorale de la mairie qu'ils joignent à leur candidature.

Pour plus d'informations :

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections/Elections/Municipales-partielles/Elections-municipales-partielles>

[Formulaire Cerfa n° 14996*01 de déclaration de candidature pour les communes de moins de 1.000 habitants](#)

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence